Envoyé en préfecture le 04/07/2023

Reçu en préfecture le 04/07/2023

Publié le 04/07/2023

ID: 026-212602528-20230703-CM20230703_2-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'An deux mille vingt-trois, le 3 juillet, le Conseil Municipal de la Commune de Portes-lès-Valence, dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de Madame Geneviève GIRARD, Maire.

Nombre de Conseillers en exercice : 33

Date de convocation du Conseil Municipal : mardi 27 juin 2023.

PRESENTS: Geneviève GIRARD, Daniel GROUSSON, Suzanne BROT, Stéphanie HOUSET, Antonin KOSZULINSKI, Sabine TAULEIGNE, Patrick GROUPIERRE, Corine ARSAC, Isabelle WICKI, Laurent PEMEANT, Valérie GARCIA, Philippe MILLOT, Fanély MONVILLE, Luc CHARPENTIER, Marie-Renée AVON, Jérémy FERNANDEZ, Geneviève BOUIX, Guy LE DROGO, Jean-Louis SAINT-CLAIR, Catherine BARNERON, Dimitri DELAIGUES, Darièle BERTHONNET, Michel BERNE, Dorian DANTIN, Pierre TRAPIER, Agnès PAGES, Marie-José BAYOUD-TORRES, Hélène PINET, Jean-Michel BOCHATON, Sandrine AUGIER

<u>POUVOIRS</u> : Lilian CHAMBONNET à Jérémy FERNANDEZ ; Sylvie DELOCHE à Stéphanie HOUSET ; Claude ILLY à Sandrine AUGIER

<u>OBJET</u> : Admissions en non valeur – Compte budgétaire « 6541» du budget Communal– Exercice 2023.

A la demande de la trésorerie de valence agglomération, il est nécessaire d'émettre un mandat en « admissions en non valeur » sur le compte budgétaire intitulé « 6541 ».

Il est décidé, par 33 voix pour, d'admettre en non valeur la somme de 17 237.37 €.

Il est rappelé que l'admission en non valeur est une opération budgétaire qui ne se traduit pas par un abandon de créances et n'est donc pas extinctive de la dette

Fait et délibéré en mairie. Liste des votes affichée et publiée le

Geneviève GIRARDIDRÔME

Le Maire